

Date de publication Mardi 17 mars 2020 à 10:03:09 **par** Colok
Catégorie Colok Traductions

Attestation de déplacement dérogatoire

Attestation de déplacement dérogatoire

La France entre en phase de confinement pour contenir la propagation du coronavirus dès ce mardi midi. Seules les sorties nécessaires sont autorisées et doivent être motivées et justifiées par une attestation mise en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Mise en ligne à tous nos visiteurs

[Cliquer ici pour télécharger le document](#)

Billet issu du site internet Colok Traductions:

<https://www.colok-traductions.com>

URL du billet

<https://www.colok-traductions.com/index.php?op=billet&bid=2624>